

# Courts d'ici



■  
**appel à réalisations  
Grenobloises**  
■

## - RÈGLEMENT -

En juin, le court-métrage s'invite au cinéma Le Club.

Dès le 1er mai, participez à notre appel à films. L'équipe du cinéma sélectionnera au total 4 films. Les courts-métrages sélectionnés seront diffusés à toutes nos séances de cinéma, en première partie des longs-métrages à l'affiche au Club.

Chaque court-métrage sera diffusé **pendant une semaine** (du mercredi au mardi) à toutes nos séances, entre le **mercredi 3 et le mardi 30 juin 2026**.

*Au courant du mois de juin-août, nous accueillerons aussi 4 soirées courts-métrages : Les Nuits en Or, le 50h film festival et la sélection Too Much but Too Good du Festival du film court de la Cinémathèque de Grenoble.*

### INSCRIPTION

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- la réalisation et la production du film doivent être Iséroises
- tous genres et tous thèmes sont acceptés
- le court-métrage doit être réalisé entre janvier 2024 et aujourd'hui
- la durée du film ne doit pas dépasser les 5 minutes, générique inclus

#### FORMULAIRE :

Pour s'inscrire, remplissez le formulaire ci-dessous :

[Formulaire d'inscription à l'appel de film court](#)

Pour toute question relative aux inscriptions, vous pouvez envoyer un mail à : [mediation@cinemaleclub.com](mailto:mediation@cinemaleclub.com)

**L'appel à film débute le 1er mai et se termine mercredi 27 mai 2026 à 20h.**

Au delà de cette date, aucun film ne sera accepté.

#### ENVOI DES FILMS :

Comme indiqué dans le formulaire, un lien de visionnage (Youtube, Vimeo ou autre) du court-métrage de haute qualité est requis, avec sous-titrage, si le film comporte une ou plusieurs langues étrangères. Ce lien est à inscrire dans le formulaire d'inscription.

## SÉLECTION :

Tous les films seront visionnés par le comité de sélection.

Ce comité est composé de Quentin Dufournet-Charles, directeur du cinéma, Maëla Valdés, directrice adjointe, Eloïse Mahieux, médiatrice culturelle, Jean Dorel, projectionniste, Lison Goebel et Sam André, agents d'accueil.

4 films seront sélectionnés parmi la totalité des réalisations reçues.

Les courts-métrages sélectionnés seront communiqués aux réalisateurs et réalisatrices à partir du **27 mai 2026**. Ces derniers devront nous fournir rapidement leur film au format mp4 ou DCP.

Il est demandé aux participants et participantes d'être disponibles et réactifs fin mai/début juin au cas où des ajustements techniques ou logistiques seraient nécessaires.

## FILMS RETENUS

### DIFFUSION :

**Les courts-métrages sélectionnés seront diffusés** à toutes nos séances de cinéma, **en première partie** des longs métrages à l'affiche au cinéma Le Club, **à raison d'un court métrage par semaine et ce pendant 4 semaines**.

Les court-métrages seront projetés juste avant les films. Selon leur durée, une ou deux bande-annonce pourront être ajoutées à la première partie.

Si ayant droit il y a, des droits de diffusion pour la période donnée au court-métrage seront demandés.

### ENVOI DES FILMS SÉLECTIONNÉS :

Les courts-métrages sélectionnés seront à apporter au cinéma par le biais d'un disque dur ou un lien de téléchargement sera à envoyer à l'adresse suivante : [mediation@cinemaleclub.com](mailto:mediation@cinemaleclub.com).

Ils devront être transmis avec la plus haute qualité possible pour une bonne diffusion en salle. Si le film comporte des passages en langue étrangère, il sera impératif de nous fournir les sous-titres ou de les inclure dans l'export vidéo.

### Contact :

Cinéma le Club  
Grenoble  
9, bis rue du Phalanstère  
38000 Grenoble  
04 76 87 46 21